

Une question **sur vos droits** ?
Ou **sur des démarches** à effectuer ?

Emploi **AAH**
Aide humaine
Prestations **Indemnisation**
Tutelle PCH
Allocations Aide technique
Scolarité...

• **Contactez-nous!**

 Par téléphone : 02.54.43.04.05 – 06.08.03.22.33

 En vous rendant à la délégation APF France handicap :

Délégation du Loir-et-Cher
1, Rue Arago
41000 Blois

 **Permanence** Handi-Droits : Tous les **mercredis** de **9h à 12h30**

Contact : Mme Lara De Paiva

Avec le soutien de :

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire

 **AG2R LA MONDIALE**

Handi-Droits, qu'est-ce que c'est ?

APF France handicap répond à vos questions sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines

- Aide Sociale ;
- Allocations/Prestations MDPH ;
- Assurance ;
- Assurance maladie ;
- Assurance vieillesse ;
- Cartes ; Discrimination ;
- Logement ;
- Emploi/travail ;
- Indemnisation ;
- Invalidité ;
- Protection des personnes ;
- Santé ;
- Scolarité ;
- Transport...

Pour les questions concernant d'autres problématiques (droit de la consommation...),



APF France handicap peut vous orienter vers d'autres interlocuteurs.

Comment ?

Nous recueillons au cours d'un entretien les informations nécessaires au traitement de votre problématique et effectuons les recherches nécessaires pour vous apporter une réponse.

- Handi-Droits est un service gratuit pour les adhérents APF France handicap et leurs proches.

- Délégation :



Délégation
du Loir-et-Cher